

## **Communiqué de presse**

### **Galette des rois : Tradition respectée à la Ville de Colmar**

Mardi 6 janvier, Gilbert Meyer, Maire de Colmar, a reçu la corporation des boulangers de Centre-Alsace, emmenée par son Président Alain Rebert, pour partager la galette des Rois, laquelle avait été amenée par Raphaël Kempf, lauréat pour la deuxième année consécutive de la « Galette d'or ».

Cette traditionnelle rencontre témoigne du dialogue permanent entre les élus et les représentants de la profession. Ces derniers se sont ainsi ouvertement inquiétés des perspectives portées par le projet de loi « Macron 2 », intitulé Noé pour "Nouvelles Opportunités Economiques". Ce projet, dont le but est de déréglementer le travail dans certains secteurs économiques, pourrait rendre caduque l'obligation d'une détention de diplôme. Plus que d'autres professionnels encore, les artisans boulangers et pâtisseries connaissent la valeur de la formation et de l'apprentissage que les diplômes certifient. Ils craignent donc que cette réforme n'aboutisse à une déqualification et à une dévalorisation de la profession.

Le Maire, dans sa réponse, dit partager ces préoccupations : « il ne peut y avoir prestations de qualité, sans disposer de la formation professionnelle de base indispensable. Il ne peut y avoir non plus, une capacité d'adaptation aux goûts des clients, sans disposer d'une formation professionnelle appropriée ».

Par ailleurs le Maire met l'accent sur le succès rencontré à Colmar, pour les marchés de Noël. Il s'est félicité d'avoir trouvé, avec le Préfet, les conditions qui permettaient de prendre une décision pour le maintien, dans un contexte difficile :

« Tout le bénéfice était pour tous les professionnels du monde économique de Colmar et de la région ».

**Contact presse :**

**Delphine Sivignon**

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

[delphine.sivignon@colmar.fr](mailto:delphine.sivignon@colmar.fr)

**Marion Morant**

+ 33 (0)3 89 20 67 53

[contact@colmar.fr](mailto:contact@colmar.fr)